

Employer des salariés à temps partiel dans le secteur associatif

Vous souhaitez éviter les risques inhérents au temps partiel particulièrement fréquent dans notre secteur, maîtriser les enjeux de la rédaction des contrats de travail et vous assurer de la conformité de vos pratiques aux contraintes juridiques inhérentes à ce statut

Public

Cadre de direction, cadre fonctionnel et professionnel en charge des RH et/ou de la gestion du personnel

Durée

1 jour

Dates

En inter :

- 1er octobre 2019 à Paris
- 6 novembre 2020 à Paris

En intra :

dates selon vos besoins

Tarifs

En inter

Adhérents

325 euros nets de taxes par personne (déjeuner inclus).

Non-adhérents

430 euros nets de taxes par personne (déjeuner inclus).

En intra

Adhérents et non-adhérents

En Intra, sur devis uniquement.

[Financer sa formation](#)

[Faire une demande de formation intra](#)

[S'inscrire à une formation inter](#)

Contact centre de formation

Pour toute question, nous vous invitons à contacter notre centre de formation :

Téléphone : 01 55 45 33 02

e-mail : formation@nexem.fr

Informations et inscriptions : <https://nexem.fr/formation/>